

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Réaménagement circulation avenue Bollé

**De :** =?ISO-8859-1?Q?B=E9atrice\_Lemaire?=@

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

**Date :** Wed, 13 Mar 2024 15:53:14 +0100

Bonjour,

Je désire demander une prolongation de la consultation publique, en effet je n'ai appris que début février le projet j'estime que la consultation publique n'a pas été bien réalisée : manque de publicité, nombre de réunions insuffisantes.

Les projets alternatifs permettant de garder les arbres existants non réalisés.

Garder les voies de circulation dans les 2 sens pour les voitures m'amènera pas une diminution de leurs usages.

Une étude totalement indépendante sur l'état de santé des arbres existants est nécessaire.

Le remplacement des arbres existants ne permettra un stockage de carbone équivalent que dans au moins 2 à 3 décennies.

Il serait judicieux d'étudier le parking des voitures arrivant de la périphérie pour permettre aux conducteurs d'emprunter les transports en commun.

Je vous remercie de tenir compte de mon avis

Béatrice Lemaire